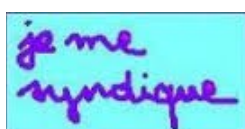




Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2020/2021

Téléchargez le bulletin d'adhésion



2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°84

Sommaire: Syndicalisation, Dossier Mouvement, Aesh, Hors Classe
Mayotte, Prolongation d'activité



Pas d'individualisme. Créons du lien et du collectif.

Adhérons massivement au SNUipp-FSU !



MOUVEMENT 2021 : les résultats sont désormais connus

Le SNUipp-FSU est fortement sollicité pour des questions de tous ordres. Nous nous efforçons de répondre de manière détaillée à chacune et chacun.

Nous remercions les centaines de collègues qui nous ont communiqué leur affectation.

Le SNUipp-FSU a ainsi pu alerter l'administration sur certaines situations.

A noter que la notion de cascades est désormais bannie du vocabulaire de la Dsden. Ainsi une erreur décelée n'entraîne plus une vérification totale des conséquences et donc des réaffectations possibles.

Depuis la Loi Fonction Publique qui a notamment entériné la suppression des groupes de travail et CAPD relatives au mouvement, le SNUipp-FSU ne se résigne pas, au contraire !

Comme nous l'avons fait encore à l'occasion de la vérification des accusés de réception, nous continuons à oeuvrer pour contraindre au maximum de transparence sur les décisions prises et fait tout pour défendre un traitement équitable des collègues pour l'emporter sur l'isolement des collègues et l'individualisation des carrières.



° QUELS RECOURS POSSIBLES ?

Le collègue qui contesterait une mutation ou une non mutation pourra faire un recours gracieux auprès de l'IA ET en parallèle, s'il souhaite être assisté, mandater le SNUipp-FSU pour intervention auprès de l'IA.

- Ces recours seront alors traités en « bilatérale » entre l'administration et le SNUipp- FSU mandaté.

- Le SNUipp-FSU pourra donc intervenir sur toutes les situations sur lesquelles il aura été saisi individuellement.

- Le SNUipp-FSU fournit aux collègues un modèle type de mandat et de recours.

La bilatérale Dsden / SNUipp-FSU pour l'étude des recours est prévue le 16 JUIN

TOUT EST : [ici](#)

N'hésitez pas bien sûr à nous contacter pour toute question !



2ème Mouvement des directeurs-trices à TD et intérim de direction 2021 - avant le 9 juin

**LISTE DES DIRECTIONS VACANTES - RENTREE SCOLAIRE 2021
Fiche de candidature à retourner par mail AVANT LE 9 JUIN**

Tout est : [ici](#)



**° MOUVEMENT PROVISOIRE : pour celles et ceux sans affectation.
Démarches à faire avant le 21 juin - COPIE au SNUipp-FSU**

**FICHE d'extension + courrier à renvoyer par VOIE POSTALE uniquement
affectations connues le 30 JUIN**

Tout est : [ici](#)



MOUVEMENT TRS

Mini Mouvement des collègues TRS à TD : qui concerne les collègues déjà TRS ou maintenus TRS + les nommés TRS à TD à la suite des résultats de la 1ère phase du mouvement.

- ▶ Publication des postes Trs : vers début-mi Juin
- ▶ Voeux manuels du 8 au 15 juin 2021
- ▶ Affectations Trs : vers la MI JUIN



NOUVEAUX APPELS A CANDIDATURE (dont 2 DIRECTIONS) - Candidatures AVANT le 9 JUIN

Candidatures à : ia06-dipe2@ac-nice.fr + IEN avant le mercredi 9 juin 2021

Postes à profil

- Poste de coordonnateur du centre dédié à l'enseignement des sciences, fondé sur l'investigation (EFSI) de Nice
- Poste de correspondant de scolarité à la MDPH
- Poste de conseiller pédagogique dans la circonscription de l'ASH
- Direction REP à l'école maternelle Pagnol à Vallauris

Poste à exigences particulières

- Direction Mougins 3 Collines

COPIE au SNUipp-FSU

Tout est :[ici](#)



Recrutement des tuteurs enseignants spécialisés de l'ASH, dans le cadre du CAPPEI pour l'année 2021-2022

Information

Fiche candidature

Fiche repère

Appel à candidatures



Appel à candidature poste de professeur des écoles maître formateur à titre provisoire - AVANT le 9 JUIN

► Fiche de candidature accompagnée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae par voie hiérarchique (via l'IEN) à monsieur l'inspecteur d'académie et, simultanément à la division du personnel (DSDEN 06 Dipe 2 - à l'adresse suivante : ia06-dipe2@ac-nice.fr)

avant le mercredi 9 juin 2021 à midi.

Tout est : [ici](#)

- Poste d'enseignant détaché auprès de la Fédération nationale OCCE, mis à disposition de l'OCCE 06 – rentrée 2021

AVANT le 5 JUIN



Les AESH en grève le 3 juin !

Une large intersyndicale, dont la FSU, appelle les AESH à se mettre en grève le 3 juin 2021 pour une augmentation des salaires, l'abandon des PIAL, la création d'un véritable statut de la Fonction public et des recrutements massifs.

[Lire l'appel unitaire](#)

Venez débattre avec le SNUipp-FSU et le SNES-FSU, **LUNDI 31 MAI de 14h à 16h !**

Retrouvez toutes les infos : <https://fsu06.fsu.fr/lundi-31-mai-reunion-dinformation-syndicale-speciale-aesh/>

INFORMATION PRATIQUES :

- **Pour informer de votre absence :**

Envoyez à votre supérieur hiérarchique la demande : **modèle de courrier**

N'oubliez pas de prévenir de votre absence l'établissement dans lequel vous intervenez.

- Pour vous inscrire et recevoir le lien de connexion, envoyez un mail à : snu06@snuipp.fr

Participer à une réunion d'information syndicale **est un droit**.

Les AESH ont droit à 3 demi-journées d'information syndicale par année scolaire.

Ces demi-journées se tiennent sur le temps de travail.

Il s'agit d'une autorisation d'absence de droit, **la journée est donc payée et on ne doit pas vous demander de rattraper les heures**.



Les avancées obtenues par le SNUipp-FSU

Le nombre de promotions est en progression constante depuis 2012.

Suite aux accords PPCR en 2017, le taux de promotion 2018 a bondi à 13,2 % soit 13 054 promus. Contrairement à ce que certains syndicats annonçaient, le nombre de promotions à la HC a bien augmenté . Le taux de promotion de la campagne 2019 à 15,1% a garanti la promotion de plus de 15 000 PE. **En 2020, à 17% comme dans le 2nd degré.**

Pour rappel, suite aux interventions du SNUipp-FSU :

- ▶ une augmentation du flux d'intégration.
- ▶ une prise en compte de l'AGS totale (instits + PE) pour le 1er discriminant, obtenue par le SNUipp-FSU : cela a eu pour effet d'augmenter de manière significative le nombre de collègues promus ayant fait une partie de leur carrière comme instituteurs. Environ 40% en 2018 ; environ 60% en 2019. Voilà une mesure de justice et un acquis syndical majeur !
- ▶ Cela met fin à une injustice flagrante qui pénalisait les ex-instits dont une partie de la carrière n'était pas prise en compte dans le barème.
- ▶ Un long cheminement revendicatif : il aura fallu plusieurs courriers au Dasen, des

interventions en audience et en CAPD pour qu'enfin l'administration se range à nos arguments en faveur d'un traitement plus équitable des candidatures.

Cet acquis, qui profite à tous , est à mettre au crédit de la représentativité du SNUipp-FSU et de sa pugnacité jamais démentie dans la défense des collègues.

Notre dossier 2021



Enseigner à Mayotte

Demande à envoyer avant le 1er juin

Vous êtes enseignant.e du 1er degré, et vous souhaitez enseigner à Mayotte. Il reste peu de temps pour déposer votre candidature auprès de votre IEN.

demande à envoyer avant le 1er juin 2021

Votre candidature ne sera recevable que si vous pouvez justifier d'une justification FLE ou FLS.

Tout est **ici**



PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instituts devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important.

En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre



SNUipp-FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

**Adresse : 34 avenue du docteur Ménard
06 000 Nice**

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos